

Dix-septième année. - N° 6.128
ABONNEMENTS :
UN AN 6 MOIS 3 MOIS
Nievre et limitr... 55.00 30.00 16.00
Autres départ... 60.00 32.00 17.00
Union postale... 100.00 52.00 28.00
TÉLÉPHONE : 2-47 & 2-43

PARIS-CENTRE

JEUDI
17
DÉCEMBRE 1925

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS ♦ 20 CENTIMES RÉGIONAL QUOTIDIEN 20 CENTIMES ♦ Compte chèques postaux : Paris 272-43. -- Registre du Commerce n° 57

M. BRIAND A TROUVÉ UN MINISTRE DES FINANCES

C'EST M. DOUMER QUI SUCCÈDE A M. LOUCHEUR

CE CHOIX SEMBLE TÉMOIGNER
DU DÉSIR
DE CHERCHER UNE MAJORITÉ
PLUS À DROITE...



M. DOUMER

M. Doumer succède à M. Loucheur et ce choix ne va pas sans danger pour l'avenir du cabinet Briand.

Voici pourquoi.
M. Loucheur a été renversé par un vote des socialistes et radicaux socialistes de gauche de la commission des finances, appuyés par les voix de droite... Mais ce vote a eu lieu sur une motion émanant de l'extrême-gauche de la commission, en l'espèce de M. Renaudel.

Ceux des collaborateurs de M. Briand qui sont restés fidèles à la mémoire de feu le Cartel n'ont pas manqué de pousser M. Briand à donner satisfaction aux opposants de gauche en prenant son grand argentier parmi les créatures des socialistes.

Le choix de M. Doumer semble au contraire témoigner d'un désir de M. Briand de chercher à élargir son cercle en l'appuyant sur le centre droit du Parlement. Il marque, en tous cas, une tentative très nette de se concilier les bonnes grâces du Sénat.

M. Doumer n'a sans doute guère modifié certaines idées financières qui avaient été fraîchement accueillies par les radicaux-socialistes, lorsque M. Doumergue avait fait appel à son concours, lors de la dernière crise ministérielle.

On sait quelles sont ces conceptions : M. Doumer voulait fester dans le cadre de notre mécanisme fiscal actuel, auquel il se proposait de donner le rendement maximum. On se rappelle qu'une des pièces maîtresses de son système était l'augmentation du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires.

Or, si ces idées sont de nature à plaire au Sénat, il est douteux qu'elles séduisent la majorité de la Chambre.

Il est donc probable que le remaniement du cabinet Briand ne fera que retarder de quelques jours une crise qui sera, sans doute, presque impossible à résoudre par des moyens parlementaires. M. C.-V.

M. Raoul Péret quitte la réunion des groupes de gauche à la suite d'un désaccord profond

Paris, 16 décembre. — Les délégués des groupes de gauche se sont réunis cet après-midi à la Chambre, pour rechercher les moyens de combler le déficit budgétaire et de réaliser l'équilibre.

Ils ont décidé pour atteindre ce but, le plus rapidement possible, de désigner deux délégués par groupe, qui seraient chargés d'élaborer un programme d'ensemble sur lequel un accord pourrait



M. Raoul PÉRET

Intervenir. Mais en attendant, les représentants de chaque groupe ont exposé leurs vues respectives sur les mesures les plus propres à réaliser l'équilibre budgétaire.

Or, il résulte de ces échanges de vues, de telles divergences, que toute entente a paru pour le moment impossible. Il y a lieu de noter tout particulièrement que M. Raoul Péret, qui représentait à la commission le groupe de la gauche radicale, dont il est président, a exposé un plan d'équilibre budgétaire reposant sur le principe d'une majorité élargie et que cette proposition ayant été accueillie plutôt mal, M. Raoul Péret a quitté la réunion.

Les groupes de gauche se réuniront séparément demain matin, pour nommer leurs délégués. D'autre part, MM. Duménil, Palmade et Quatlet ont déposé une proposition de loi ayant pour but de rechercher l'équilibre budgétaire de 1926, non pas dans une augmentation des impôts existants, mais dans un meilleur aménagement de l'assiette des impôts directs.

UN SINISTRE EN MER

Tunis, 16 décembre. — Dans le golfe de Tunis, une barque à chaviré. Deux pêcheurs furent retrouvés cramponnés à la quille du bateau. Deux autres ont disparu.

...MAIS IL EST DOUTEUX QUE
LA CHAMBRE CONSENTE À FAIRE
SIENNES LES CONCEPTIONS
DU NOUVEAU MINISTRE

me mettrai immédiatement en rapport avec M. Loucheur.
J'espère que d'ici ce soir, il pourra me passer ses services. Quant à mes projets, pour le moment je n'en ai qu'un seul : me mettre au travail d'arrache-pied.

La Chambre accueille fraîchement le remaniement ministériel

La nouvelle de l'acceptation du portefeuille des Finances par M. Doumer, a été diversement accueillie à la Chambre, ainsi du reste qu'il fallait s'y attendre. Si elle a paru satisfaire, en effet, les partis de droite et du centre, les groupes de gauche et d'extrême-gauche ont témoigné à l'égard du nouveau ministre, des dispositions contraires et pour le surplus, l'opposition entre ces deux extrêmes s'est montrée très hésitante et pleine de réserves sans hostilité de principe, sans doute, mais avec l'arrière-pensée que le sénateur de la Corse n'était pas l'homme désigné dans les circonstances présentes et qu'il convenait en tout cas de l'attendre à l'œuvre avant de préjuger de sa réussite ou de son échec. On s'est plu toutefois dans ces milieux, à rappeler que M. Doumer, grand travailleur et de volonté ferme, est le seul ministre des Finances qui soit parvenu depuis longtemps à faire voter le budget en temps normal.

Les radicaux et les socialistes n'ont voulu se souvenir en lui qu'il transfuge du parti radical, attaché au jourd'hui de conservatisme social et pour le surplus partisan au point de vue financier, de toutes les mesures fiscales dont les partis de gauche ont pris le contre-pied aux élections dernières.

Ce qu'on nous dit au Quai d'Orsay

Paris, 16 décembre. — Au Quai d'Orsay, on nous nous sommes rendus, un des collaborateurs de M. Briand nous a dit :

Dans les circonstances exceptionnelles que nous traversons, où la question financière a le pas sur toutes les autres, il ne pouvait être fait appel qu'à une personnalité politique suffisamment tenue à l'écart des dernières batailles politiques, et investie par ailleurs de l'autorité morale et de la compétence technique nécessaire pour couvrir et justifier les mesures d'assainissement financier sur lesquelles le Parlement doit se prononcer de toute urgence.

C'est à ce double titre que s'est imposé à M. Briand le choix de M. Doumer, sénateur de la Corse. Par deux fois déjà, il a tenu le portefeuille des Finances, en 1885 dans le cabinet Bourgeois et en 1921-1922 dans le dernier cabinet Briand. Au cours d'un récent débat au Sénat, on rendait encore hommage à son habile gestion en rappelant dans quelle situation favorable il avait mis et laissé notre trésorerie au cours de son dernier passage rue de Rivoli.

Le nouveau ministre des finances

M. Doumer est né à Aurillac le 22 mars 1857. Universitaire, il abandonne bientôt le professorat pour la vie politique où il débute en qualité de chef de cabinet de M. Floquet, alors président de la Chambre. C'était de bon augure. Entré au Palais-Bourbon comme député de l'Aisne en 1888, il fut porté lui-même à l'honneur de la présidence en 1895. Après avoir occupé de 1896 à 1902 le poste de gouverneur général de l'Indo-Chine, il manqua de peu la plus haute dignité de l'Etat quand, candidat à la présidence de la République, il obtint 371 suffrages contre 449 qui allèrent à M. Fallières.

M. Doumer est inscrit au groupe de la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste de la Haute-Assemblée.

Pour la « capitalisation » du monopole des tabacs

Paris, 16 décembre. — M. Lazare Weiler déposera sur le bureau du Sénat une proposition de loi relative à la capitalisation du monopole des tabacs. Le sénateur du Bas-Rhin estime que les ressources nécessaires à l'entretien de notre dette à court terme et la réduction du nombre des billets de banque ne doivent pas être demandés à l'impôt alors qu'il est possible de les trouver ailleurs.

Les compagnies de chemin de fer vont augmenter leurs tarifs

Paris, 16 décembre. — Le conseil supérieur des chemins de fer s'est réuni ce matin au ministère des Travaux Publics, sous la présidence de M. Mayeux, sénateur. Le conseil a pris connaissance en premier lieu de la nouvelle convention passée par le ministre des Travaux Publics et le ministre du Commerce avec les grands réseaux, au sujet du transport des colis postaux et de la circulation du matériel postal.

Le conseil a approuvé l'augmentation des tarifs proposés lesquels doivent être compensés conformément au désir maintes fois exprimé par le commerce, par un certain nombre d'avantages, création de colis-postaux de 15 à 20 kilos, délais de transport, indemnités pour pertes et avaries, etc.

Après avoir adopté le budget du conseil supérieur pour l'année 1926, le conseil a examiné la question du tarif spécial P. V. A-122 (en frais) au rapport de M. Cournaul.

Lire notre REVUE DE PRESSE en page 2

Le centenaire du Cardinal Lavignerie se termine à Bayonne par une imposante cérémonie

Bayonne, 16 décembre. — Hier, dans la ville natale du cardinal Lavignerie, se sont déroulées les fêtes du centenaire qui clôturent la série des cérémonies précédemment célébrées à Paris et dans les principales villes de France, ainsi qu'à Alger, Tunis et Carthage.

Le matin, à la cathédrale, une messe pontificale a été célébrée par Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, en présence du cardinal Dubois, archevêque de Paris, Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, etc.

Dans l'après-midi, au théâtre municipal, a eu lieu une cérémonie officielle présidée par les prélats et les personnalités officielles du département. Des discours furent prononcés et un admirable programme musical fut exécuté.

Le soir, à la cathédrale, une seconde cérémonie se déroula au cours de laquelle Mgr Baudrillard prononça un éloge du cardinal Lavignerie.

Après le salut, le cardinal Dubois remercia la ville de Bayonne de l'hommage rendu à son illustre enfant.

Le nouveau shah de Perse prête serment devant d'être intronisé

Téhéran, 16 décembre. — Riza Khan-Pahlavi, le nouveau shah de Perse, prête serment hier. La cérémonie fut brillante et empreinte d'une magnificence orientale.

Le shah se rendit d'abord, dans sa propre voiture, de sa résidence au Palais, il portait toutes ses décorations et les nouveaux insignes de son nouveau titre.

Sur tout le parcours, se trouvaient alignées des troupes derrière lesquelles étaient retenus les curieux. Un spectacle tout particulier fut offert au pays. Une automobile, en effet, suivait la voiture officielle et transportait trois personnes voilées et une merveilleuse petite fille qui ne l'était qu'à moitié. On ne revéla point leur identité.

Au Mejlès, le shah monta sur une chaire spéciale, entourée d'ecclésiastiques, de diverses notabilités civiles et de représentants du corps diplomatique. Il lut un discours dans lequel il remerciait la nation de l'avoir élevé au rang suprême et promettait de servir l'intérêt du pays de son mieux.

Puis il prit le Coran, l'embrassa, et jura fidélité à la constitution de la Perse et promit de maintenir l'indépendance de la nation, la liberté des peuples et de reconnaître la secte de l'Islam.

Enfin, il signa un parchemin qui a été immédiatement rangé dans les archives du Mejlès. Aujourd'hui a lieu la cérémonie de l'intronisation qui doit se dérouler avec une pompe particulièrement brillante.

Un vent de discorde souffle à Bois

Bois, 16 décembre. — La question dont nous avons déjà parlé concernant le déplacement du centre de la cité des marchés en plein air du samedi, pour les transférer sous l'ancienne halle aux grains, dans le haut de la ville, est toujours, depuis un mois, l'objet des discussions, de réunions diverses et des polémiques de la presse locale.

La ville est divisée en deux camps. Celui des commerçants hostiles à tout transfert qui leur porterait préjudice et qui s'offrent à une couverture mobile des marchés, afin de protéger les acheteurs et les vendeurs contre les intempéries.

Celui d'un grand nombre de consommateurs et de syndicats ouvriers qui approuvent l'initiative du maire.

En réponse à un meeting de protestation des commerçants tenu la semaine dernière, plusieurs centaines de consommateurs et de syndiqués se sont réunis hier soir à l'hôtel de ville et prenant position contre les négociants, ont approuvé la décision de la municipalité. La réunion fut particulièrement houleuse.



La Reine-Mère Margherita d'Italie qui est gravement malade

LA REMISE DE LA ROSE D'OR A LA REINE DES BELGES

Bruxelles, 16 décembre. — Nous apprenons que la remise de la Rose d'Or envoyée à S. M. la reine des Belges par le souverain pontife, aura lieu solennellement le mardi 22 décembre prochain, à 11 heures.

Les services météorologiques prédisent un grand abaissement de la température

Paris, 16 décembre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 17 décembre :

Région Parisienne. — Temps très froid. Brumeux ou très brumeux. Vent variable à Nord-Ouest 1 à 3 mètres. Minimum de température, environ -15°.

Région du Centre. — Temps très froid. Brumeux ou très brumeux. Vent variable à Nord-Ouest, 1 à 3 mètres. Minimum de température -13°.

Région du Massif-Central. — Temps très froid. Brumeux et nuageux. Vent variable 0 à 3 mètres. Très forte gelée. Minimum de température, environ -13°.

LE MAUVAIS TEMPS EN ROUSSILLON

Perpignan, 16 décembre. — Un froid rigoureux sévit en Roussillon et la neige couvre les hauts cantons. Le vent du Nord souffle en tempête.

LE BAS DE LAINE BELGE

Bruxelles, 16 décembre. — Les versements en novembre se sont élevés à 655 millions, dépassant les remboursements de 9 millions. Les dépôts d'épargne ont augmenté depuis janvier, de 240 millions, atteignant pour l'heure 2 milliards 510 millions de francs, inscrits sur plus de 4 millions de livrets d'épargne.

BROYÉ PAR UN WAGONNET

Perpignan, 16 décembre. — Aux milles de fer de la Pinoux, près Geret, le mineur François Mestres a été happé par un wagonnet et lancé en pleine vitesse sur une pente. Il fut littéralement broyé.

LA PREMIÈRE JOURNÉE DES PETITES VOITURES CONTROLÉES



M. Morain, préfet de police, accompagné de M. Guichard contrôlant les brinquebilles de la rue Lepic

Deux nouveaux accidents de chemin de fer

Paris-Laroche tamponne Paris-Nevers près de Lieusaint

Paris, 16 décembre. — Le brouillard qui s'est appesanti sur la région parisienne doit-il être considéré comme principal responsable de l'accident survenu ce matin sur la ligne du P.-L.-M. On incline à le penser, bien que l'enquête ne soit pas terminée.

Le train 1079 allant de Paris à Laroche, a rattrapé près de Lieusaint, le train 157 allant de Paris à Nevers, par Auxerre, et l'a tamponné.

Quatre voitures ont déraillé. Seul le conducteur du train 157 et un agent des postes ont été blessés légèrement. Le trafic continue.

UN PARRICIDE ACQUITTÉ

Chaumont, 16 décembre. — Le 23 octobre dernier, alors qu'il était en léger état d'ivresse, Auguste Leigne, père, 40 ans, boucher à Bourbonne-les-Bains venait de quitter un débit voisin, lorsque son fils arriva et voulut le faire entrer au logis. Mais Leigne qui voulait entrer dans un autre établissement, opposa une vive résistance au jeune homme et celui-ci lui envoya un coup de poing en pleine figure. Le malheureux tomba à la renverse et dans sa chute se fendit le crâne. Il est mort quelques jours après. Le fils Leigne a comparu aujourd'hui devant la Cour d'assises de la Haute-Marne qui l'a acquitté.

LES CAMBRIOLEURS OPERENT

Marseille, 16 décembre. — Cette nuit, les bureaux de la maison Bayard, situés 33, boulevard Sakakini, ont été visités par des cambrioleurs qui fracturèrent tous les tiroirs et levèrent un coffre dans lequel se trouvaient 250.000 francs de titres et 8.000 fr. en numéraire. Les voleurs se sont servis d'une automobile pour le transport de leur butin.

La Ligne des Patriotes proteste justement contre l'évacuation de Cologne

Paris, 16 décembre. — La Ligue des Patriotes organise pour vendredi prochain 18 décembre, à 20 h. 45, à la salle Wagram, une grande manifestation sur les accords de Locarno et contre l'évacuation de la rive gauche du Rhin.

La manifestation sera présidée par le général de Castelnau. On entendra MM. Désiré Ferry, député de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre, Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle et ancien ministre, Soulié, député de Paris et Bourgoing, secrétaire général de la Ligue des Patriotes.

M. Maurice Genevoix est lauréat du prix Goncourt

Paris, 16 décembre. — Le prix Goncourt a été décerné aujourd'hui au restaurant Drouot, à midi et demi, au cours du déjeuner annuel de l'Académie Goncourt, à M. Maurice Genevoix, pour son roman intitulé *Rabotiot*, histoire d'un braconnier de Sologne. Seul parmi les membres de l'Académie, M. Lucien Descaves avait, à son habitude, envoyé son vote par la poste.

M. Maurice Genevoix, le nouveau lauréat du Prix Goncourt, est né à Decize (Nièvre), le 29 novembre 1890. Dès sa plus petite enfance, il est allé habiter à Châteaufort-sur-Loire (Loiret), où il vit encore. Il a fait ses études à l'école primaire au lycée d'Orléans et au lycée Lakanal, où il a préparé l'École Normale supérieure, où il est resté deux ans, de 1912 à 1914.

Il écrit alors un mémoire sur le Réalisme dans les romans de Maupassant.

Au retour de la guerre, M. Genevoix donna plusieurs ouvrages : *Sous Verdun*, *Au seuil des Guitouais*, *Jeanne Roblin*, *Remi de Rauches*, *La Joie*, etc.

Il vient de terminer un livre sur la pêche, intitulé : *La Botte à Pêche*. Il a encore une demi-douzaine de projets de romans. Son dernier livre, *Rabotiot*, est l'histoire d'un conflit entre un braconnier et le gendarme qui le poursuit.

Un drame rapide le termine. Ces personnages sont très « peuple » et son style atteint à l'émotion par des moyens littéraires fort simples.

M. Genevoix s'est déclaré très heureux d'avoir obtenu le prix Goncourt et a remercié particulièrement MM. Descaves, Geoffroy et Henique, qui, depuis longtemps, le soutiennent de leurs encouragements.

Cours des Changes

New-York : le dollar.....	27.49
Londres : la livre.....	132.85
Rome : la lire.....	1.10
Madrid : la peseta.....	3.79
Genève : le franc suisse.....	5.30
Amsterdam : le florin.....	10.10

Un obus éclate à Viamertinghe

Ypres, 16 décembre. — Trois jeunes gens s'étaient rendus à Viamertinghe afin d'y chercher du cuivre. Ils trouvèrent un obus. L'engin, mané probablement sans précaution, éclata.

Deux des jeunes gens furent trouvés gisant sur le sol, affreusement défigurés ; le troisième a été grièvement blessé à la tête et transporté d'urgence à l'hôpital. Son état est désespéré.

Un autre également

Amiens, 16 décembre. — Trois récupérateurs, MM. Antoine Charrier, 35 ans ; Jules Gaillard, 49 ans et Antoni Perez, 27 ans, Portugais, exerçaient leur métier aux Braults, près de Comblé. M. Gaillard ayant trouvé un obus voulut enlever la fusée. Il fit éclater l'engin qui le déchaîna.

M. Perez fut également tué et M. Charrier a été grièvement blessé.

« Paris-Centre » publiera prochainement : LE ROSAIRE, par Florence BARCLAY

Le budget de l'Instruction publique devant la Chambre

Paris, 16 décembre. — La Chambre poursuit de main basse la présidence de M. Bouysou, l'examen des chapitres du budget de l'Instruction publique.

Sur les crédits des Universités des départements, MM. Desiré Ferry et Chassignol demandent un relèvement en faveur de nos laboratoires.

M. Lefas, entre autres observations, préconise d'associer de plus en plus la jeunesse à l'administration des Universités.

M. Girard, réclamant pour les trois grands centres de science de la faculté de Besançon et M. Bender contre la suppression de deux ou trois chaires à Lyon, proposent un relèvement des crédits.

Le rapporteur et le ministre n'y font pas obstacle, convaincus pour leur part, qu'on ne saurait sacrifier l'avenir de nos Universités, à une économie de quelques milliers de francs.

M. Daladier s'associe également à une requête de M. Plaisant, tendant à rendre obligatoire dans nos facultés, l'enseignement du droit international.

M. Bender en suggère autant pour l'enseignement de la législation ouvrière.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Les sapeurs pompiers et leurs ayants-droits

(De notre correspondant particulier à la Chambre)

De nombreuses propositions de loi viennent d'être déposées, en faveur des enfants des militaires tombés au Maroc ou en Syrie. C'est un geste de reconnaissance nationale qui s'impose.

Or, vous n'ignorez pas, Messieurs, que peu de chose a été fait en faveur des enfants des sapeurs-pompiers, ou de leurs veuves, ou de leurs ascendants, quand ces "soldats du feu" qui ont aussi droit à la grande médaille, sont tombés victimes de leur courage.

La veuve d'un sapeur-pompier volontaire, mort au feu, touche une pension alimentaire de 3 fr. 30 par jour, quel que soit le nombre d'enfants, d'après la loi du 5 janvier 1922.

De plus, cette loi n'ayant pas d'effet rétroactif, il existe une centaine de veuves pensionnées avant 1922, qui ne touchent que 486 francs, soit 1 fr. 33 par jour.

Rien n'est prévu pour les malheureux orphelins de ceux qui, modestement vont exposer leur vie pour assurer la sécurité de leurs concitoyens.

Il est facile à comprendre que, dans ces conditions, le recrutement des sapeurs-pompiers devient de plus en plus difficile, et que la femme en est l'adversaire le plus décidé, précisément en raison de la pension dérisoire qui lui est accordée quel que soit le nombre d'enfants composant la famille, dont elle a toute la charge lorsque le père meurt au feu, victime de son courage et de son dévouement.

DERNIERE HEURE

La guerre du Rif

Casablanca, 16 décembre. — De l'Est, où Abd-el-Krim ne semble pas réagir contre l'occupation du pays Marissia, l'attention est ramenée vers l'Ouest où l'on signale à Chechouan la formation d'une harka destinée à chasser les Beni Mestara soumis.

Ces résultats encourageants nous permettent d'étendre notre action politique. Il n'est donc pas étonnant qu'Abd el Krim songe à effectuer une démonstration chez les Beni Mestara et cherche, par le pillage et le prélèvement d'otages, à rétablir, par ses procédés habituels de terrorisme, l'autorité qui lui échappe.

M. Pasquet remplace M. Brénger comme rapporteur des finances au Sénat

Paris, 16 décembre. — Les huit membres du groupe sénatorial de la gauche démocratique faisant partie de la commission des finances, ont été convoqués cet après-midi pour désigner un candidat à la succession de M. Brénger, rapporteur général, nommé ambassadeur de France à Washington.

Seize membres de la commission étaient présents. Il y avait un seul candidat, M. Pasquet, qui a été désigné à l'unanimité.

Le noyé aurait été assassiné

Châteauroux, 16 décembre. — M. Jean-Baptiste Mériot, 63 ans, rentier à Châtillon, avait disparu mystérieusement depuis six semaines. On parla dans le pays d'un crime, parce que M. Mériot n'avait jamais manifesté l'intention de se donner la mort et possédait quelques centaines de francs en poche au moment de son départ de chez lui.

JAMAIS DEUX SANS TROIS

Un train tamponné sur l'Est

Paris, 16 décembre. — La Compagnie de l'Est nous communique l'information suivante : Ce matin, vers 10 heures, un train de marchandises qui se dirigeait vers Nancy, et s'était arrêté près de Lagny, sur la ligne de Paris-Strasbourg, à la suite d'une avarie, a été rattrapé par un train de voyageurs. Quelques voyageurs ont été contusionnés. Les dégâts matériels sont peu importants, mais l'obstruction momentanée de la voie a provoqué de nombreux retards de trains pendant une partie de la journée.

L'étrange et mystérieuse fin de M. Chambre va-t-elle être éclaircie ?

Saint-Etienne, 16 décembre. — Après avoir gardé pendant quatre heures chaque fois et deux jours de suite Mme Froment, vendeuse de M. Chambre, marchand d'articles de musique, trouvé mort à Saint-Chamond, et la sœur de celle-ci, Valentine Paire, gérante de la succursale de Saint-Chamond, M. Chazal, juge d'instruction, a décidé de placer sous mandat de dépôt les deux sœurs que cette mesure n'a pas l'air d'affecter beaucoup.

Tout va de corruption de fonctionnaires

Paris, 16 décembre. — M. Pierre Leduc, industriel à Blanc-Misseron, demeurant, 35, rue du Quésnoy à Quevroux (Nord) a été envoyé à la Santé par M. Glard, juge d'instruction pour tentative de corruption de fonctionnaires et outrages.

Deux des espions anglais ont été confrontés hier

Paris, 16 décembre. — Leather et Fisher les deux Anglais arrêtés pour espionnage, ont été confrontés cet après-midi par M. Peyre, juge d'instruction. Leather était assisté de M. Georges-Lévy-Hollander. Fisher a déclaré être convaincu que sa maîtresse Marthe Moreuil pratiquait l'espionnage pour le compte de Leather.

Joseph Deltell emporte le Prix Fémina-Vie Heureuse

Paris, 16 décembre. — Le prix Fémina-Vie Heureuse a été décerné aujourd'hui à M. Joseph Deltell, pour son livre « Jeanne d'Arc », au cours du déjeuner chez la duchesse de Rohan.

Les Sports

LE RAID DE NOGUES

Paris, 16 décembre. — L'aviateur Nogues, auteur du raid Paris-Téhéran, en 21 heures de vol effectif, est sur le chemin du retour.

HIPPISME

HIER A VINCENNES

Prix de Fontaine-Henry. — 1. Ulys, 2. Ulys II, 3. Tirelire.

Prix de Fontaine-Henry. — 1. Ulys, 2. Ulys II, 3. Tirelire.

LE RAID DE NOGUES

le budget des colonies

Puis la Chambre passe à la discussion du budget des Colonies.

Le ministre, M. Perrier, est à son banc. M. Guérin présente des considérations sur la nécessité de développer la culture du caoutchouc dans nos colonies.

Le second objet de son intervention est la nomination de M. Varenne, comme gouverneur général de l'Indo-Chine. Ce choix d'un homme appartenant au groupe socialiste le surprend, autant d'ailleurs que celui de M. Viollette pour l'Algérie, de M. de Jouve pour la Syrie, de M. Bérenger aux Etats-Unis, et de M. Steeg au Maroc.

Il est donc convenu, dit-il, que désormais tous les postes élevés seront confiés à des parlementaires.

Aussi M. Guérin attend-il sur ce point une justification du Gouvernement.

L'INDEMNITE AUX MAIRES

Les maires doivent-ils être payés ? La question est infiniment délicate. D'abord parce qu'elle doit être résolue aussi bien pour les municipalités des villes que pour celles des campagnes — où l'état d'esprit est indifférent ; — des villes pour les grandes villes ayant des ressources importantes que pour les très petites communes.

En outre, le mandat de maire, d'adjoint, de conseiller municipal doit garder son prestige et être défendu contre toute innovation qui lui donnerait un caractère d'indignité.

La noyade tragique de Boulogne devant les tribunaux

Boulogne-sur-Mer, 16 décembre. — On se rappelle la tragédie noyée au cours de laquelle, le 8 août dernier, sur la plage d'Hardenot, trois enfants d'une colonie scolaire qui se baignaient sous la surveillance de leurs professeurs, trouvèrent la mort. Cette tragédie avait été venue aujourd'hui devant le tribunal correctionnel. Le révérend père de la Porte, directeur de la colonie, était inculpé d'homicide par imprudence, et M. Leclère Dupire, industriel à Watteville, au nom de qui fonctionnait le patronage, était poursuivi comme civilement responsable.

Le tribunal renvoie le prononcé du jugement à une audience ultérieure.

Un interpellation sur l'enseignement de l'allemand

Le président donne connaissance d'une demande d'interpellation qui vient de déposer M. Frey, sur l'enseignement de la langue allemande en Alsace.

Cette interpellation fait suite à l'incident de ce matin entre le ministre de l'Instruction Publique et M. l'abbé Muller, à propos des revendications de ce dernier, qui avait nettement dressé contre lui M. Daladier, dans une fin de non recevoir.

LE PARLEMENT COUTE CHER

Le Nouveau Siècle (Jacques Arthurs)

Le grand péri où nous sommes aujourd'hui demande des têtes froides, de la volonté, de la continuité et des connaissances sérieuses.

REVUE DE LA PRESSE

qu'un riche Parisien, qui habitait alors un bel hôtel au Bois de Boulogne, possédait, possédait comment dirai-je, un petit meuble intime qui avait naguère appartenu à la favorite. Je ne l'ai point vu, mais je me l'imagine volontiers ainsi : cadre de bois ouvragé joliment, avec une gracieuse cavité oblongue en façade décorée de fleurs peintes.

LES PLOAFONS DES IMPOTS CÉDULAIRES

Le Figaro (Lucien Romier)

LA VICTOIRE (Hervé)

LA MACHINE A PERDRE L'ARGENT

LE RAPPEL (Ed. du Mesnil)

LE PLOAFON DES IMPOTS CÉDULAIRES

LE RAPPEL (Ed. du Mesnil)

LE PLOAFON DES IMPOTS CÉDULAIRES

Le tennis à Nevers

Ce n'est guère la saison réservée aux exploits de nos fines raquettes. Les courts en plein air sont peu favorables à cette époque de l'année...

TENNIS CLUB DU PRE FLEURI

Procès-verbal de la séance du 19 décembre 1925. Constitution du comité. Confirmation des déclarations prises aux réunions préparatoires...

Le président est chargé de répondre à l'U. S. N. et de préciser ce dernier point. La correspondance échangée à ce sujet sera déposée aux archives du club...

Le trésorier est chargé de la surveillance des encaissements. Les cotisations en retard. Les joueurs dont les noms suivent n'ont pas encore acquitté leur cotisation...

Statuts et règlements (section de l'U. S. N.). L'association fondée à Nevers sous la dénomination du Tennis-Club du Pré-Fleuri...

Statuts et règlements (section de l'U. S. N.). Toute personne qui désire devenir membre du T. C. P. F. doit signer une demande d'admission appuyée par deux membres de l'association...

Statuts et règlements (section de l'U. S. N.). Les cotisations sont dues une fois l'année au maximum. Les cotisations en retard. Les joueurs dont les noms suivent n'ont pas encore acquitté leur cotisation...

Statuts et règlements (section de l'U. S. N.). Les cotisations sont dues une fois l'année au maximum. Les cotisations en retard. Les joueurs dont les noms suivent n'ont pas encore acquitté leur cotisation...

Statuts et règlements (section de l'U. S. N.). Les cotisations sont dues une fois l'année au maximum. Les cotisations en retard. Les joueurs dont les noms suivent n'ont pas encore acquitté leur cotisation...

Statuts et règlements (section de l'U. S. N.). Les cotisations sont dues une fois l'année au maximum. Les cotisations en retard. Les joueurs dont les noms suivent n'ont pas encore acquitté leur cotisation...

Le Conseil municipal se réunira dimanche prochain

Le conseil tiendra séance dimanche 20 décembre, à 8 heures du matin, salle de la bibliothèque, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Revision des listes électorales : désignation de délégués. Répartition de la contribution mobilière en 1926. Rétablissement du fourneau économique : vœu.

Installation de plaques indicatrices : rues Parmentier, du Marquisat, de la Motte et de la Petite Motte. Vœu. Location de l'immeuble communal rue Bréchimbault : demande de M. Rochard.

Suppression de deux cassis rue du Repos. Vœu. Demande d'acquisition d'un fauteuil se trouvant dans l'une des salles de la justice de paix.

Service des eaux : extension des captages. Extension du réseau électrique au quartier des Champins : vœu. Eclairage de la route de Clermont : vœu.

Établissement d'une conduite d'eau au cimetière : approbation de la dépense. Entretien de l'horloge publique : approbation du traité.

Chorale de Moulins : demande d'augmentation de subvention. Société de secours mutuels des employés de commerce et de bureau : demande d'augmentation de subvention.

Chorale de Moulins : demande d'augmentation de subvention. Société de secours mutuels des employés de commerce et de bureau : demande d'augmentation de subvention.

Chorale de Moulins : demande d'augmentation de subvention. Société de secours mutuels des employés de commerce et de bureau : demande d'augmentation de subvention.

Chorale de Moulins : demande d'augmentation de subvention. Société de secours mutuels des employés de commerce et de bureau : demande d'augmentation de subvention.

Chorale de Moulins : demande d'augmentation de subvention. Société de secours mutuels des employés de commerce et de bureau : demande d'augmentation de subvention.

Chorale de Moulins : demande d'augmentation de subvention. Société de secours mutuels des employés de commerce et de bureau : demande d'augmentation de subvention.

Nos pêcheurs défendront leur île

En face le Parc des Célestins existe une île charmaie dont la société des pêcheurs de la ligne de Vichy est fière à juste titre. N'est-ce pas le joyau de son cantonnement ?

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Un grand artiste neversain vient de mourir. L'abbé Jaquand, Organiste de l'église Saint-Pierre vient de mourir.

Comité Jean Baffier

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Comité Jean Baffier

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Reunion du 16 décembre. Bureaux de PARIS-CENTRE. De sa première réunion, le comité avait adressé l'expression de sa gratitude...

Pour la tombe de Jean Baffier

LISTE DE SOUSCRIPTION. Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

Subvention votée par la municipalité de Saint-Florent (Cher) 50 00. Collecte faite au banquet amical des « Camarades de la cinquantaine » 40 00.

La taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage instituée par l'article 25 de la loi de finances du 13 juillet 1925, est exigible de toute personne ou société exerçant une profession industrielle ou commerciale ou se livrant à l'exploitation minière ou concessionnaire d'un service public.

Le produit de cette taxe est affecté à l'extension des écoles de métiers, des écoles pratiques de commerce et d'industrie, des écoles professionnelles nationales, des cours professionnels et de toutes autres œuvres ayant pour objet la rénovation de l'apprentissage ou la préparation des enfants à une profession commerciale ou industrielle, ainsi qu'au développement et au fonctionnement des laboratoires de sciences pures et appliquées.

Sont notamment comprises dans les dépenses ci-dessus : les heures d'apprentissage et l'allocation de primes aux petits employeurs qui forment des apprentis.

Le taux de la taxe d'apprentissage est fixé chaque année dans la loi de finances, en prenant pour base le montant total des appointements, salaires, rétributions quelconques payées pendant l'année précédente par le chef d'entreprise.

Pour l'année 1925, le taux de la taxe est fixé à 0,30 %.

Ne seront pas considérées comme chefs d'entreprise et ne seront pas soumises à la taxe les personnes énumérées à l'article 10 de la loi du 30 juin 1923, qui ne sont pas assujetties à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, ainsi que celles qui dans l'année, n'auront pas payé en espèces plus de 10.000 francs de salaires.

Dès exonérations partielles ou totales pourront être, en outre, accordées aux assujettis, dans les conditions ci-après, en considération des dispositions prises par eux en vue de favoriser l'enseignement technique et l'apprentissage, soit directement, soit par l'intermédiaire des chambres syndicales, des chambres de commerce ou de toutes associations consacrant une partie de leurs ressources à ce but.

Les exonérations seront accordées par les comités départementaux de l'enseignement technique. Pour les assujettis exerçant leur industrie dans plusieurs départements, l'exonération sera prononcée par le comité départemental sur siège social.

Compteront seuls, pour ces exonérations : 1° Les frais des cours professionnels et techniques de degrés divers ;

2° Les salaires des techniciens qui sont chargés, à l'exclusion de tout autre travail, de la formation et de la direction des apprentis isolés ou en groupe, dans la limite maxima d'un technicien pour 10 apprentis ;

3° Les salaires payés aux apprentis ;

4° Pendant les dix premiers mois de l'apprentissage lorsqu'ils sont soumis à un programme méthodique ;

5° Pour l'absence de présence aux cours professionnels ;

6° Les subventions aux écoles, bourses et allocations d'études ;

7° Les frais des œuvres complémentaires de l'enseignement technique et de l'apprentissage ;

8° Les dépenses des œuvres et écoles seront soumises au contrôle de l'inspection de l'enseignement technique et des comités départementaux.

La taxe est due au 1er janvier pour l'année entière. Elle est établie et recouvrée, les réclamations sont instruites et jugées comme en matière de contributions directes.

Les états matriciels sont dressés annuellement par les comités départementaux de l'enseignement technique d'après les renseignements qui leur sont fournis par les chefs d'entreprise. Les rôles sont établis par l'administration des contributions directes.

Dans le cas où ces déclarations seraient reconnues inexactes, les chefs d'entreprise seront tenus de verser, en sus des droits régulièrement dus, le double droit sur la partie omise.

Lorsque le chef d'établissement n'aura pas fait de déclaration, il sera imposé d'office et ne pourra bénéficier d'aucune exonération.

Pour l'examen des exonérations, le comité départemental de l'enseignement technique prendra l'avis des représentants dûment qualifiés, qui demanderont à être entendus par lui. Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la commission permanente du conseil supérieur de l'enseignement technique qui statue en dernier ressort.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Fêtes de Noël 1925 et du Jour de l'An 1926

Trains express supplémentaires de toutes classes

Le 24 décembre :

1° Paris-Austerlitz (dép. 19 h. 00) et Toulouse par Montauban (arr. 4 h. 51) avec rame directe pour Capdenac (arr. 6 h. 11).

2° Les 24 et 25 décembre :

1° Paris-Austerlitz (dép. 8 h. 27) et Bordeaux-Saint-Jean (arr. 17 h. 18).

2° Les 24 et 31 décembre :

Entre Paris-Quai d'Orsay (dép. 13 h. 00) Vierzon (arr. 15 h. 59) et Limoges (arr. 18 h. 24) avec correspondance sur Bourges (arr. 16 h. 37).

La location dans les trains partant de Paris-Austerlitz s'effectuera à la gare de Paris-Austerlitz et à celle de Paris-Quai d'Orsay.

Les voyageurs munis de billets au départ de Paris-Quai d'Orsay et qui laissent leurs bagages à cette gare ne paient pour cette location que 0 fr. 25 en 1^{re} et 2^e classes et 1 fr. 40 en 3^e classe.

La location dans le train partant de Paris-Quai d'Orsay sur Limoges s'effectue aux conditions des tarifs en vigueur.

Voitures à bogies et intercirculation de toutes classes.

On aura conclu, de ces propos familiers, et de cette patience excessive des deux parts, que nous vivions alors en excellents termes. C'était bien redevenu le cas, et cette fois plus sérieusement que la première.

A part des discussions analogues à celle que j'ai tâché de reproduire, il régnait autour de nous plus que de la courtoisie, bon, presque de la courtoisie. Quand je touchais un mot, peu après la grande tempête, il vint s'asseoir devant ma couchette pour me distraire par sa conversation, et il me traita par des remèdes efficaces, que je recevais en toute confiance. Lui-même insistait sur ce fait : « Voyez-vous, dit-il, nous commençons à me mieux connaître. Il n'y a que peu de temps, sur ce bateau solitaire, où personne autre que moi n'a le plus petit rudiment de savoir, vous auriez été persuadé que j'avais des dessous sur votre vie. Et maintenant, c'est depuis le jour où j'ai découvert que vous aviez des dessous sur la mienne, que je vous ai montré plus de considération. Dites-moi donc si c'est le fait d'un esprit étroit. »

« Je ne trouvais pas grand-chose à répondre. En ce qui me concernait, je croyais réellement à ses bonnes intentions ; peut-être suis-je encore plus dupe de sa fourberie, mais je croyais et je crois toujours qu'il me considérait avec une réelle sympathie. Ça bizarre et altérant ! Dès le début de cette méfiance, mon hostilité tomba, et ces intentions obsédantes de mon beau-frère s'évanouirent tout à fait. En sorte que, peut-être, il y avait du vrai dans la dernière vantardise qu'il m'adressa le 2 juillet, alors que notre long voyage touchait à sa fin, et que le calme plat nous retenait

Foires et Marchés de la Région

AUXERRE. — On cotait : beurre, 17 à 18 fr. le kilo ; œufs, 9 à 10 fr. la douzaine ; poulets 6,50 la livre ; dindes 5,50 à 6 fr. ; lapins, 4,50.

BLENAU. — On cotait : beurre, 7,50 la livre ; œufs, 9 fr. la douzaine ; poulets, 30 à 50 fr. la paire ; oies, 85 à 100 fr. la paire ; dindes, 85 à 145 fr. la paire ; lapins, 20 à 30 fr. pièce.

CHARENTAIS-SAINT-IMBERT. — On cotait : poulets, 9 à 9,50 le kilo ; oies, 7 à 7,50 le kilo ; beurre, 12 fr. le kilo ; œufs la douzaine, 8,50 ; fromages du pays, 1,50 pièce ; choux fleurs 3 à 4 fr. pièce ; marrons, 1,25 le kilo ; pommes de terre, 40 fr. les 100 kilos ; choux verts pommes, 0,50 pièce ; pommes le choux, 2 à 3,50.

ECUISES. — On cotait : beurre, 9,50 la livre ; œufs, 9,50 la douzaine ; fromages de vache, 0,60 pièce ; de chèvre, 0,70 ; canards, 6,75 la livre ; oies, 5,50 ; poulets, 6,75 ; lapins, 3,50 dindes, 6,75 ; pommes, 1,50 ; noix, 1,25 le kilo ; noix de 124 fr. ; grandes noix, 0,60 le kilo ; en gros, 50 à 55 fr. les 100 kilos.

ROMENAY. — On cotait œufs, 9 fr. la douzaine ; beurre, 7,50 la livre ; gros poulets, 23 à 25 fr. l'un ; moyens, 18 à 23 fr. ; petits, 13 à 18 fr. ; oies, 15 à 25 fr. ; pigeons, 10 à 13 fr. la paire ; canards, 12 à 15 fr. l'un ; canards sauvages, 12 à 15 fr. ; lapins de garenne, 7 fr. livres, 6,75 à 7 fr. la livre ; bécasses, 14 fr. pièce ; veaux de boucherie, 600 à 700 fr. les 100 kilos ; cochons gras, 660 à 680 francs.

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS. — On cotait : œufs gras, 200 à 208 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, 190 à 195 fr. ; porcs gras, 340 à 345 fr. ; veaux, 350 à 370 fr. ; moutons, 290 à 300 fr. ; bœufs de trait, 3.500 à 5.000 fr. la paire ; taureaux, 1.900 à 2.100 fr. ; vaches laitières, 1.500 à 2.400 fr. ; génisses, 1.900 à 2.300 fr. ; truies pleines, 1.200 à 1.300 fr. ; porcs, 350 à 390 francs ; cochons de lait, 140 à 220 fr. ; froment, 130 à 132 fr. les 100 kilos ; seigle, 100 à 110 fr. ; orge, 100 à 110 fr. ; avoine, 110 à 111 fr. ; sarrasin, 105 à 109 fr. ; son, 50 à 55 fr. ; maïs, 123 à 124 fr. ; grandes noix, 0,60 le kilo ; noix de 124 fr. ; œufs, 9,25 à 9,50 la douzaine ; pigeons, 8 à 10 francs la paire ; poulets gras vivants, 20 à 23 fr. pièce ; moyens, 23 à 28 fr. ; petits, 14 à 18 fr. ; canards, 12 à 15 fr. ; lapins, 3,50 à 4,50 ; dindes 4,25 à 4,50 la livre ; oies mortes 4 à 4,50 ; canards morts, 3 à 3,50 ; lapins gros, 10 à 28 fr. pièce ; moyens, 12 à 18 fr. ; petits, 5,50 à 6 francs.

SANGONIS. — On cotait : veaux, amenés 125 à 130 le kilo ; moutons, amenés 330 à 340 le kilo ; porcs amenés 48 à 50 le kilo ; poulets, 950 paires, de 32 à 46 fr. la paire ; oies, 500 paires, de 65 à 75 fr. la paire ; dindes, 220 paires de 120 à 150 fr. la paire ; lapins, 330 pièces, de 16 à 32 fr. pièce ; beurre, 1.150 kilos, de 13 à 14 fr. ; œufs, 700 douzaines, de 8,50 à 9 fr. la douzaine.

TOUCY. — On cotait : vaches, 8 à 8,50 le kilo ; veaux gras, 9,50 à 10 fr. ; moutons, 10 à 11 fr. ; gros porcs, 10,50 à 11 fr. ; nourragers, 300 à 440 fr. pièce ; poulets, 150 à 220 fr. pièce ; dindes, 90 à 120 fr. la paire ; oies, 80 à 100 fr. ; poulets, 30 à 45 fr. ; canards, 25 à 45 francs ; pigeons, 8 fr. ; lapins, 18 à 25 fr. pièce ; beurre, 17 fr. le kilo ; œufs, 9 fr. la douzaine ; châtaignes, 80 fr. l'hecto.

HALLS CENTRALES DE PARIS

VIANDES. — Cour moyen au kilo :

Bœuf. — Quart derrière, 1^{re} qualité, 8,50 ; aloyau, 1^{re} qualité, 10,00 ; paleron, 1^{re} qualité, 7,00.

Mouton. — Entier, 1^{re} qualité, 11,00 ; épaule, 1^{re} qualité, 9,50 ; poitrine, 1^{re} qualité, 6,30.

Veau. — Entier ou demi, 1^{re} qualité, 8,50 ; criquet, 1^{re} qualité, 8,50.

Porc. — Demi-porc, 1^{re} qualité, 8,50.

VOILAILES. — Canards de ferme, la pièce, 9,50 à 11,50 ; oies, le kilo, 8 à 10 ; poulets toutes provenances, 12,50 à 16,25.

POISSONS. — Le kilo : anguilles, 2,50 à 13 ; brochets, 8 à 12 ; carpes, 5 à 8 ; grenouilles, 1,25 à 1,50 ; saumon, 5 à 6 ; tanchons, 8 à 9 ; truites, 16 à 40 l'hecto salée ; 3,50 à 5,50 l'hecto ; Hollandais, 70 à 100 ; rouges, 62 à 82 ; jaunes, 46 à 54 ; rosa, 88 à 100 ; blanche, 50 à 70.

BEURRES. — Le kilo : Charente, 10,00 ; 10 à 19,90 ; Touraine, 16 à 19,90 ; Normandie, 15 à 19,90.

ŒUFS. — Le mille : Bresse, Brioe, Beauce, 800 à 880 ; Bourbonnais, Nivernais, 800 ; Touraine, 770 à 900 ; étrangers, 580 à 720 ; Auvergne, 730 à 800.

FROMAGE. — Gruyère, 13,00.

BOURSE DU COMMERCE

SUCRES. — Courant 223,50 et 224 payé ; prochain, 226,50 payé ; 3 de janvier 220 payé ; 3 de février, 231,50 à 232 ; 3 de mars, 234,50 et 235 payé. Cote officielle, 223,50 à 224.

ALCOOLS. — Courant, 770 ; vendant, prochain, 775 ; vendeur, février, 790 ; vendeur, mars-avril, 800 à 810 ; mai, 815 payé. Tendances soutenue.

BLÉS. — Courant, 132,50 acheteur ; prochain 132,50 ; janvier-février 132,50 ; 4 de janvier 140,50 acheteur ; mars-avril 141 acheteur. Tendances soutenue.

AVOINES NOIRES. — Courant 109 à 109,50 ; prochain 110 à 110,50 ; janvier-février 110,50 payé ; 4 de janvier 113,25 payé ; mars-avril 114,50 à 114,75. Tendances soutenue.

SEIGLES. — Courant, 98 nominal ; prochain 99 nominal ; janvier-février 100 nominal ; 4 de janvier 101 nominal ; mars-avril 102 nominal. Tendances calme.

FARINES. — Courant 171 nominal ; prochain 171 nominal ; janvier-février 172 nominal ; 4 de janvier 173 nominal ; mars-avril 175 nominal. Tendances calme.

AVOINES GRISSES. — Courant 104 nominal ; prochain 105 nominal ; janvier-février 107 nominal ; 4 de janvier 108 nominal ; mars-avril 109 nominal. Tendances calme.

LES ANNALES

Il faut absolument lire dans les Annales de cette semaine, par un de nos écrivains les plus appréciés, des pages savoureuses : « Clemenceau vu de l'étranger », par André Lauz ; Comment je suis devenu champion, par Lucien Gaudin ; Une lettre inédite de Hugo, commentée par E. Gachon ; l'Almanach de mon quartier, par René Benoit ; le regard ; de la critique littéraire, dramatique, musicale ; des progrès sur les sciences, les sports, la situation politique, etc., et la suite du roman *Micheline et l'Amour*.

LES CONCERTS DE T. S. F.

« RADIO-PARIS »

A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris : 1. Echos de gloire (Joseph Krumpholtz) ; 2. Val d'amour, valse (Merial) ; 3. Clair de lune, solo de violon (G. Xylophos) ; 4. G. Maréchal ; 5. Romance (René Bertels) ; 6. Gavotte, solo de violoncelle (Popper) ; 7. L'Amour à Sumatra, trio (Léopold Smet) ; 8. La Navarraise, fox (Massenet-Alder) ; 9. Sorrentina (F. Volpatti) ; 10. Candide, solo de violon (Mont-Dor) ; 11. Concerto, X. Joly ; 12. Eperdu (C. Denisty) ; 13. Bagatelle, solo de violoncelle (Kumant) ; 14. Sérénade divine (H. de Boz) ; 15. Troubadour, fantasia (R. Morelli).

A 16 h. 15, demi-heure enfantine : récitation par Raulo de Soli de Cythare tyrolienne, par M. Marinovich.

A 17 h. 15, causerie-audition sur l'histoire de la chanson par M. Pierre Lethorey, compositeur ; 4^e époque : Airs de la période révolutionnaire, avec le concours de Rachel de Ruy, de l'Opéra, Simone Prévost des Polles-Dramatiques ; Lepage des Concerts-Laschiques et M. V. Garry, de l'Opéra ; 1. Le rosier (J. J. Rousseau) ; 2. Il pleut bergère (Fabre d'Églantine) ; 3. Dans le printemps de mes années (Bart) ; 4. Le Venézien (X. Joly) ; 5. Pavane Jacques (de Trépan) ; 6. Cairns Ludo 1790 ; 9. La Carmagnole ; 10. Les Girondins.

A 20 h. 15, radio-communication en espéranto, cours de comptabilité (7^e leçon) par M. A. Veyrier, professeur de la ville de Paris.

A 20 h. 45, radio-concert organisé par Radio-Mégazette, à l'occasion du grand music-festival Fernand Mésnier : 1. Quatorz à cordes en ré mineur (Haydn) allegro, andante et più tosto, allegretto, menuetto finale ; 2. La nature attribuée à Destouches harmonie par Piliotti by Amelie ; 3. Concerto de piano ; 4. Troisième sonate op. 69 (Beethoven) violoncelle et piano, allegro ma non troppo, scherzo, adagio, canzonella, allegro vivace ; 4. Deux chansons du Val de cour (Hue) à La croisée, 5. Tête de femme est légère (Hue) ; 6. Marche (Schumann) violon, con sentimento, moderato (Schumann) no tanto.

TOUR EIFFEL

Programme : 1^{er} partie : L'Enlèvement au Sérail (Mozart) ; Ouverture de Léonore (Beethoven) par l'orchestre ; Trio (Beethoven) violon, violoncelle et piano ; La Miroir de Rosemond (Duparc) ; Nos deux conservateurs, Madeleine Ballade (Faure) pour piano et orchestre, par Mlle Marguerite Papin et l'orchestre des Amis de la Tour.

2^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

3^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

4^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

5^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

6^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

7^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

8^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

9^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

10^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

11^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

12^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

13^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

14^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

15^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

16^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

17^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

18^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

19^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

20^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

21^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

22^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

23^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

24^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

25^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

26^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

27^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

28^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

29^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

30^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

31^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

32^e partie consacrée au groupe tourangeau des poètes de la Loire : Quelques mots sur le groupe, par M. André Foulon de Vaulx ; Poèmes d'Edmond Peccer, Foulon de Vaulx, Jacques Rougé, Louis Chollet et Maurice Mardelle, dits par Mmes Roger Lion, Régine Le Qué, Jacqueline Charletine et M. Veziin.

BOURSE DE PARIS

du 16 décembre 1925

VALEURS Cours de la veille Cours du jour VALEURS Cours de la veille Cours du jour

MARCHÉ A TERME

Banq. de France... 11955... 11955... 658... 658... 1215... 1215...

ENTRÉE LIBRE

AUX DAMES DE FRANCE - NEVERS ASCENSEUR

Magasins les plus vastes, les plus modernes et les mieux assortis de toute la Région -- Vendant meilleur marché que partout ailleurs

Exposition de JOUETS-ETRENNES

LA PLUS BELLE ET LA PLUS VARIÉE DE TOUT NEVERS
Grand choix de CADEAUX-UTILES pour Noël et le Jour de l'An

Concert Symphonique de 16 à 18 heures.
Salon de Thé à partir de 15 heures.
Théâtre Guignol Lyonnais (Direction BLANCHARD) à partir de 14 h. 30 (4 séances par jour)

La Direction des DAMES DE FRANCE soucieuse d'être agréable à sa clientèle, fidèle à son principe de vendre que des marchandises de première fraîcheur, continuera à solder ses Manteaux, Robes haute nouveauté, etc., etc. à 50 % de leur valeur. PROFITÉZ DONC DE CES OCCASIONS

Aujourd'hui Jeudi, Distribution de PANTINS-FICELLES aux Tout-Petits

Demandez notre AGENDA-RECLAME. Prix exceptionnel : 1 fr. 50. - Un Calendrier de poche est offert à tout acheteur.

LES MAGASINS RESTERONT OUVERTS LES DIMANCHES 20 ET 27 DÉCEMBRE ET SERONT FERMÉS LE JOUR DE NOËL

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pouvons assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront remises LA VILLE AVANT ONZE HEURES DU MATIN. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La Revue Hebdomadaire publiée dans son numéro du 5 décembre : le pèlerinage de ma vie, par Johannes Jorgensen ; de la présidence à la prison, par Ferdinand Ossendowski ; l'Église et la culture, par Gonzague Truc. Pilon, 8, rue Garancière Paris.

Officiers Ministériels

Etude de M^e BONNET, commissaire-priseur à Nevers.

VENTES AUX ENCHÈRES

A Nevers, salle des ventes, avenue de la Gare, n° 1. Le samedi 10 décembre 1925. I. - A 13 heures : Après le décès de Mme veuve Massal ; **Très bon MOBILIER**, comprenant : table à manger, buffet, 2 chaises à coucher, dont une L. XVI (armoire à glace, lit et table de nuit, vitrine L. XV, canapé, fauteuils, chaises, tables, commode-toilette, table-bureau, table à jeu, guéridon, table à ouvrage, pendules, glaces, suspension, jardinières, cache-pots, cuisinière, appareils de chauffage, literie, lingerie, garde-robe, rideaux, tenture, tapis, faïences diverses, batterie de cuisine cuivre, quelques bijoux et argenterie, volumes, bibelots. II. - A 15 h. 30 : Volontaire : **MOBILIER** comprenant : comptoir-caisse, vitrine, lit, cuisinière, poêle phare, banquette, suspension, etc. Au comptant, frais en sus. 32.283

Etude de M^e GALLICHER-LAVANNE, notaire à Nevers, rue Gambetta, 5.

Suivant acte reçu par M^e Gallicher-Lavanne, notaire à Nevers, le 10 décembre 1925, enregistré à Nevers, le 14 décembre 1925, folio 124, n° 822, M. Louis BERTIN et Mme Marguerite DELAIR, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, n° 29 bis, ont vendu à la société en nom collectif « De Bessé et d'Assigny », dont le siège social est à Nevers, rue Félix-Faure, n° 6 et 8, les éléments incorporels d'un fonds de commerce de garage automobiles, situé à Nevers, rue de Mousse, n° 31, consistant en : l'enseigne et le nom commercial, et ce qui peut rester actuellement de la clientèle et l'achalandage.

La prise de possession a eu lieu le 2 décembre 1925. Les oppositions à faire, s'il y a lieu, sur le prix de la vente, devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivent la seconde insertion, renouvellant la présente, elles seront reçues à Nevers, au siège de la société « De Bessé et d'Assigny », rue Félix-Faure, n° 6 et 8, où domicile est élu à cet effet.

Pour première insertion : De BESSE et d'ASSIGNY, 32.287

Etude de M^e DELHOUME, notaire à Hérisson (Allier).

A vendre par adjudication au Palais de Justice, le dimanche 20 décembre 1925, à 2 heures du soir, en l'étude de M^e Delhoume, notaire.

L'ANCIEN MOULIN DES JARDINS, situé sur la rivière l'Aurance, à Hérisson. Comprendant : l'ensemble des bâtiments de l'ancien moulin avec l'habitation et les dépendances, cour, remises, hangars, écuries, jardins et terre devant et derrière.

Le matériel restant de l'ancien moulin, comprenant : roue hydraulique neuve de la force de 30 chevaux et mouvement est compris dans la vente. 2° lot. - Environ 10 hectares en terre et pré d'un seul tenant, touchant les dépendances du 1° lot.

Après les adjudications partielles, les 2 lots seront réunis et remis en vente aux enchères, sur une mise à prix unique formée du montant des deux adjudications partielles. Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser à : M. Emile BRUNET, imprimeur, 7, rue Jean-Jaurès, à Vichy ; Et à M^e DELHOUME, dépositaire du cahier des charges, 32.282

Etude de M^e PARENT, notaire à Cosne (Nièvre)

A LOUER A METAYAGE Pour le 1^{er} mai 1926 LA FERME DE JERUSALEM commune de Saint-Vérand d'une contenance de 120 h. S'adresser à M^e PARENT, 32.014

Etude de M^e GUILLIEN, notaire à Luzay.

A affermer en métayage Pour le 1^{er} novembre 1926 LA FERME DES TREMBLAIS commune d'Issenay, à 2 k. de Pennepey. Contenant 70 h., dont 40 h. de prés d'embranchement et d'élevage, et 30 h. de pâturés et terres.

S'adresser au notaire, 32.191

Hospice de Paray-le-Monial

A AMODIER Aux enchères publiques Le dimanche 10 janvier 1926, à 10 heures du matin, en la mairie de Paray-le-Monial, par le ministère de M^e Sculfort, notaire.

LES IMMEUBLES

I. - Domaine des Oliviers, contenance 55 hectares. Mise à prix : 12.000 francs. II. - Pré du Gué Léger, contenance 1 hectare 75 ares environ. Mise à prix : 1.000 francs. III. - Pré des Angles, contenance 5 hectares environ. Mise à prix : 3.500 francs. IV. - Pré Frère, contenance 3 hectares 50 ares environ. Mise à prix : 2.500 francs. Entrées en jouissance au 11 novembre 1926.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Paray-le-Monial, ou à M^e Sculfort, notaire, 32.283

M^e VILLEPREUX, notaire à Joutet-sur-l'Aubois (Cher), demande CLERC aux actes courants, inventaires et petites liquidations. 32.015

Etude de M^e SOULAT, notaire à St-Parize-le-Châtel (Nièvre)

A vendre par adjudication amiable A Saint-Parize-le-Châtel, en l'étude de M^e Soulat, le dimanche 20 décembre 1925, à 11 heures.

UNE MAISON A usage de commerce Située à Brèves-Badon, commune de Luthenay-Uxeloup comprenant : un corps de bâtiment ayant quatre pièces, grenier au-dessus, grange, écurie et hangar ; cour, jardin et terre labourable dans laquelle existe un lavoir ; le tout d'un seul tenant contenant environ 20 a. 10 c.

La mise à prix sera indiquée au moment de l'adjudication. S'adresser pour visiter à Mme veuve FROMENTE, aux Brèves-Badon et pour tous renseignements à M^e SOULAT, 31.905

Etude de M^e Charles PRIURET, notaire à Hérisson (Allier)

A VENDRE A L'AMIABLE 1° UNE MAISON nouvellement construite, sise aux Badières, commune de Saint-François, comprenant 4 chambres, grenier et cave. Eau à proximité. Cour avec hangar et petits toits. Jardin de 4 ares environ. Petit pré à la suite de 30 ares environ.

2° UNE PIECE DE TERRE, sise à Saint-François, dite Champ de la Planche, de 22 ares.

3° Et UNE TERRE, au même lieu, dit Champ Royau, contenant 15 ares environ. Pour tous renseignements, s'adresser à M^e PRIURET, 32.224

Agents d'Affaires

ON DEMANDE A EMPRUNTER 200.000 FRANCS Bonne garantie. Taux intéressant. Bureau du journal, 32.192

A VENDRE A VICHY, 6, rue de Paris.

I. - « Le Casino-Jardin de Vichy » Immeubles et fonds de commerce, ensemble ou séparément. Théâtre-Music-hall. Salle de jeux. Bar. Licence. Très belle installation. Matériel, état de neuf. Jouissance réelle immédiate.

II. - « Vaste Immeuble à usage de Dancing »

III. - « Très important Immeuble de Rapport »

en façade sur rue de Paris. Comportant plusieurs magasins et un hôtel meublé avec confort moderne. Le fonds de commerce d'hôtel meublé peut être vendu séparément. Jouissance réelle le 1^{er} octobre 1926.

S'adresser : 1° - Pour tous renseignements, à : M. LA MUTATION, à PARIS, 145, rue du Faubourg-Saint-Denis. Tél. Nora 43-26. 2° M. BARNIER, agent de la Mutation à Vichy, 26, rue de Paris. Tél. 7-25, qui fera visiter. 3° M. Louis GROS, ancien notaire à Nevers, 10 Bd. Victor-Hugo. Tél. 210, qui accepterait tous rendez-vous. II. - Et pour traiter : à M. GROS, 32.247

EPICERIE FINE

Préf. Belle affaire. Vieille clientèle. Bail à volonté. Imp. matériel. Inst. moderne. Prix 80.000 fr. Gdes facil. Occasion. 3074

S'adresser : Cabinet L. NE-RAULT, 11, rue des Arènes, Bourges (Cher), 32.050

A CEDER ALIMENTATION GENERALE, VINS FINS et LIQUEURS.

canton Nièvre, grande ligne ; 12 ans,oyer 800 fr.; beau logement. Prix 25.000 fr. Marchandises à volonté. Pressé.

SALON DE COIFFURE, gros canton Allier. Bail 9 ans, loyer 1.250 fr. Bonne vente de parfumerie. Prix demandé 25.000 fr., avec 15.000 fr. compt. Occasion. 32.120

BONNETERIE - MERCERIE, DEPOT DE CONFECTIONS, S-s-préfecture, chiffre d'affaires très intéressant. Prix demandé 25.000 fr., marchandises en sus 20.000 fr., env. 32.283

CYCLES et ATELIERS de réparations et vulcanisation, préfecture centre. Bail 7 ans, loyer 1.500 fr. Prix demandé 25.000 fr. 32.015

Bon HOTEL, voyageurs et touristes, jolie sous-préfecture, 24 numéros, 3 salles à manger, estaminet, 2 garages. Bail 15 ans, loyer 4.500 fr. Prix dem. 250.000 fr.

EPICERIE POTERIE-VAISSELLE, vins et liqueurs, canton commerçant, belle installation, loyer 2.200 fr., bail à volonté, chiffre d'affaires important. Prix à débattre 55.000 fr. Pour tous renseignements, s'adresser audit M. ALEXE LINE, à Nevers, 32.281

BAR-COMPTOIR Préf. Sur passage. Bail 11 ans. Loyer couvert par l'occupation. Avec 30.000 fr. compt. 1277

S'adresser : Cabinet L. NE-RAULT, 11, rue des Arènes, Bourges (Cher), 32.051

TABAC, articles chasses, confiserie, papeterie, etc., rapport brut 10.000 fr. Prix 40.000 fr. y compris immeuble d'angle 8 pièces, 1 étage. HITAULT, 32, av. Gare, Bourges, 32.228

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRIFICATION DE LA RÉGION DE BOURBON-LANCY

Société anonyme au capital de 1.500.000 fr. (en formation). Pour l'électrification des 30 communes composant le Syndicat intercommunal de la région de Bourbon-Lancy.

Statuts déposés chez M^e Pierre, notaire à Bourbon-Lancy. Siège social provisoire, 22, rue de Serbie, Moulins, téléphone 492.

ÉMISSION de 2.000 actions de 500 fr. chacune, conformément à l'art. 7 des statuts.

La notice exigée par la loi a été publiée au « Bulletin des annonces légales obligatoires » à la charge de Sociétés Financières », le 2 novembre 1925.

La souscription est dès à présent ouverte à la Banque Frobert frères et Cie, 22, avenue Théodore-de-Banville, à Moulins (Allier), et chez tous ses correspondants. 31.149

Vente de Fonds de Commerce

ATELIER DE MARCHELIER et réparations de machines agricoles, situé dans fort canton de la Nièvre, à céder pour cause de cessation de commerce. Bonne clientèle. Bureau du journal, 32.073

FONDS DE SERRURERIE

situé à Nevers, rue du Fer, n° 3, bonne clientèle, prix à débattre, à vendre par suite de décès.

Pour renseignements s'adresser à Mme CHEVRIER, 3, rue du Fer, Nevers, 32.028

Ventes de propriétés

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE Sannoins (Cher), belle bâtisse, convenant toute industrie, susceptible d'être lotie, belle maison bourgeoise, ateliers, hangars, jardin, surface totale 3.500 m. convert. 1.400, facilités de paiement.

Terre d'Aubin, 14, rue Sainte-Philomène, Toulouse (H. G.), 32.047

MAISON d'habitation située aux Faubourgs, commune de Chaulgnes, comprenant deux grandes pièces, grange, vigne, cave, toit et jardin, un hectare de terre et 25 ares de vigne, libre de location. 32.120

TERRAIN, 4.000 mètres environ, route de Paris, face à l'école. Bureau du journal, 32.100

Locations

A LOUER pour novembre 1925 LA FERME DE CHANGY commune de Gy-les-Nonnains (Loiret), à 8 kilomètres de Montargis et de Châteauneufard. Bâtimens en parfait état. Terres : environ 70 hectares. Prés : 25 hectares. Ecrire à M. HAVET, 51, avenue Montaigne, Paris, 32.138

A AFFERMER Pour entrer en jouissance au 11 novembre 1926.

UNE PROPRIÉTÉ Située à Tronsanges, à 150 mètres de la halte. Jolie maison d'habitation et d'exploitation, etc. Terres et prés. D'une contenance de 6 hectares 1/2 environ ; une vignette de 14 ares.

S'adr. à Mme BONGRAND, propriétaire à Marzy, par Nevers (Nièvre), 32.280

ON DEMANDE

On demande PROPRIÉTÉ de 1 h. 1/2 à 3 hectares, auprès de Nevers. Bureau du journal, 31.621

Ventes

10 HP. CITROEN, conduite intérieure, 3 places, état parfait, essai sur place. G. CHENU, à Aubigny-sur-Nère (Cher), 32.185

MOTO B. S. A. avec side-car, occasion à profiter, en bon état. Bureau du journal, 32.218

LE SECRET DU CURE NIVERNAIS

Pipi au Lit, Asthme, Hémorroïdes RADICALEMENT GUERIS (Notice gratuite) Dépôt gén. : ph. J. G. LAZORTHES, à NEVERS

MOTOCYCLISTES

N'attendez pas le printemps pour faire vérifier ou reviser vos machines.

L. THÉVENOT

Mécanicien NEVERS - Faubourg de Mousse - NEVERS (50 mètres de l'école)

Spécialité sur motos toutes marques Réparations soignées, garanties Fournitures générales Agent départemental de la marque « ROVIN »

CAMION GARFORD, 3 tonnes, état neuf. S'adresser à M. ROUMIER, 8, rue de Médecine, Nevers, 32.156

Élégante VOITURE neuve, 5-9 HP, 2-3 places, éclairage, démarrage électr., compteur-montre, 5 pneus confort, roues Mich. Prix très intéressant.

LALOUETTE, route de Nevers, Fourchambault (Nièvre), 32.131

VOITURE VICTORIA ayant très peu roulé. Prix modéré. Bureau du journal, 32.003

JUMENT, très douce, avec harnais et voiture à 2 roues. S'adresser à M. MOREAU, à Saint-Bévière (Nièvre), 32.164

MACHINES A TRIGOTER très larg. Prix de Fabrik. At. guilles. Travail assuré. Catal. gratuit.

LAINES toutes nuances. Échant. gratis. LA LABORIEUSE, 10, Quai d'Orléans, Nantes.

50 HECTOLITRES VIN BLANC vieux et nouveau. S'adresser au Château de Presles, près Cosne (Nièvre), 32.275

Achats

On demande à acheter BOD TELLES DE CHAMPAIGNE VIDES à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuss, Nevers, 25.555

SUIS ACHETEUR bon chien, taille moyenne, ou Fox, pour garde appartement. Bureau du journal, 32.274

On demande à acheter des GENÈSSES pleines, âgées de 30 mois ou plus. Bureau du journal, 32.128

SUIS ACHETEUR TAURES 30 mois, pleines. M. THIROUELLE, à Plagny (Nièvre), 32.292

Personnel

ON DEMANDE DAME ou DEMOISELLE commerçante, bonne écriture, libre, pour magasin Nevers et faire des voyages dans départements limitrophes, pour remplacements, Sérienses références exigées. Bureau du journal, 32.279

OUVRIERS pour scierie et un CHAUFFEUR pour locomobile battage, logés, chauffés. Bureau du journal, 32.007

VALET DE CHAMBRE servant à table et GARÇON DE CAFE. S'adresser Hôtel DANGUIN, à Moulins (Allier), 32.270

MENAGE basse-courier. M. Francis LIBAULT, à Gémouille, par Nevers, 32.272

REPRESENTANT sérieux, déjà connu autant que possible, pour visiter clientèle région Vatz. S'adr. à M. BILLOT, Fils, à Nevers (Nièvre), 32.157

ARBRES FRUITIERS

Choix considérable toutes forces - toutes formes - toutes variétés ROSIERS

Splendide collection en tiges et basses tiges ARBRES et ARBUSTES D'ORNEMENT PLANTS POUR CLOTURE ET BOISEMENT

CHEVALIER

Pépiniériste à NEVERS Téléphone 4-22 DEMANDEZ SON CATALOGUE

Étrangé par la Toux vous suffoquez ! Soignez vos rhumes ! Les plus bénins peuvent avoir des suites graves. Les Pastilles de Sœur Louise Antiseptiques, Calmantes, Expectorantes sont le remède agréable, sûr et prompt pour guérir Rhumes - Gripes - Toux Bronchites - Maux de gorge La Boîte : 2 fr. 75

Toutes Pharmacies et chez F. BERNAMONT Pharmacie 87, Rue du Commerce, 87 NEVERS R.C. 274 Nevers

CHARRIERS sérieux, culture et charrois, logés, chauffés et bon jardin, nourri ou non nourri. Bureau du journal, 32.006

EMPLOIS VACANTS, toutes professions, France, Colonies, étranger. RAPID PRESSE, B. P. 50, Paris (10^e), 29.142

UN OUVRIER PLATRIER sérieux, travail assuré. S'adresser à M. LAFITTE, 3, rue Général-Sorlier, Nevers, 32.260

GENS DE MAISON ON DEMANDE BON GARDE CHASSE, âge minimum 30 ans, connaissant bien son métier, bon pléqueur, mais qualité essentielle exigée : très bon éleveur. Logé, chauffage, jardin, primes sur animaux nuisibles et gibier abattu. Inutile écrire si pas très bonnes références. Adresser correspondance, à M. COLAS, garde chef, château Paray-le-Frésil, par Chevagnes (Allier), 31.579

MENAGE, homme jardin, maison ; femme cuisine, logement indépendant ; bonnes références exigées. S'adresser 35, avenue Cocheury, à Montargis (Loiret), 32.265

Divers

ON DEMANDE Divers objets neufs à des prix avantageux tels que : bicyclette Saint-Georges, phonographes OPERA et disques, coupe intérieur cristal, tresses toilette, convertis Louis XVI, services à l'heureux métal argenté et bronze, services à salade, corne blonde, services à découper Louis XV, rasoirs sûreté APOLLO, rasoirs « GILLETTE », coffret parfumerie, rasoirs sûreté CANOX, couteaux suisses 6 lames, couteaux ivoirine 3 lames, limbaux métal argenté, stylos-plumiers plqué argent, fonds de services.

S'adr. aux BUREAUX de « PARIS-CENTRE », 24, avenue de la Gare, Nevers, 20.651

Agent général importantes Cies Assurances toutes branches, recherche COURTIER sur Nevers et AGENTS chaque canton Nièvre. BAUDENON, Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre), 32.133

Occasions très intéressantes : CITROEN en 3 et 10 HP. AMILCAR-SPORT, 2 places, juin 1924, état neuf de mécanique et carrosserie. DE DION mono-cylindrique 8 HP. S'adresser GRAND GARAGE DE LA NIEVRE, rue Félix-Faure, Nevers, 31.308

ECHANGERAI contre camion BERLIET 4 ou 5 tonnes, très bon état, voiture tourisme ou camionnette au choix, marque BENAUD, VINOT, de DION, CHARRON, DODGE. S'adr. Jean COLLIARD, à Decize (Allier) (téléphone 42), 32.271

LE RECHAPAGE DES PNEUS A VECU !! **AUTOMOBILISTES !!** No recacoutchoutage FIT - Un Pneu Neuf Pierre BINON Procédé FIT Faubourg Saint-Privé, DECIZE (Nièvre)



On demande à acheter dans la région Usines, Industries, Fonds de commerce, Propriétés de toute nature et prix Prêts, Capitaux, Commandites Ecrire : OMNIUM IMMOBILIER, en la Bourse de Commerce, Paris.

CADEAU GRATUITEMENT Toute personne nous adressant un enveloppe portant son adresse peut recevoir une jolie batterie Cuisine Aluminium, 17 pièces, manche bois. 6000 sont à distribuer pour lancer notre marque. Inutile de joindre un timbre. Manufacture, Rives 28 - 11, rue Malherbe, Paris

Constructions Mécaniques A. COUSON

NEVERS, 5 bis, Boulevard Victor Hugo, 5 bis, NEVERS Maison Fondée en 1920

TOUTE LA MECANIQUE ET SES APPLICATIONS

Engrenages droits, coniques Hélicoidaux taillés Tour, Fraisage, Rabotage A Façon et en Série Montage de Machines - Transmissions Spécialité de Machines à Imprimer et taçonner le papier La Maison se charge de tous travaux de Cémentation, Trempe avec appareils modernes. PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE ATELIERS PRES LE PARC

Spécialiste des Moteurs à Vapeur Et à Combustion interne Diesels et demi-Diesels Epreuves d'Appareils à Vapeur Démontage, Remontage

Suites de Bronchites

Le plus simple rhume d'hiver dégénère le plus souvent en catarrhe bronchique. On toussé, on crache et parfois, même on expectore des crachats muco purulents. LES ACCES d'asthme augmentent de fréquence et d'intensité. Pourquoi laisser établir dans son organisme une bronchite de plus en plus dangereuse alors que seul un flacon de BRONCHO-PHILOS, véritable sirop sérum, vous soulagera immédiatement en supprimant pour l'avenir chez vous, la toux à forme catarrhale et chronique

Dépôt Philo Gur et Carré, à Decize ; Lechevin, à Châtillon ; La Charité ; Pilon, à Saint-Saulges ; Chalen, à Saint-Honoré ; Martin, à Moulins ; Dupeplin, à Châteauneuf-Chinon ; toutes pharmacies, Corbiy, à Pallard ; à Cosne ; Ravier, à Luzay ; Gobillot, à Fourchambault ; Pourtoy, à Châtillon ; Morice, à La Machine ; toutes pharmacies, à Nevers, Vichy et Montluçon.

AUX DEUX CLOCHERS Ses laines extra pour trikot A exiger partout

Cros: Gabriel CHAVEUX, La Charité (NIÈVRE) Tél. 39

Chasseurs! par curiosité!

Voyez nos modèles sensationnels! PRIX DE GROS Hammerless « LE RÈVE » incomparable 550 fr. Consortium de Fabricants d'Armes et l'ABELLE réunis Le meilleur marché de toute la France 81, Rue Turbigo République Paris Catalogue 0.50

On devient Propriétaire!

en s'adressant à LA Prévoyance de l'Ouest

Société Mutuelle d'Épargne et de Construction Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État Gérée par La Prévoyance de l'Ouest Immobilier et de Gestion Société anonyme au capital de 350.000 fr. qui vous consentira une ouverture de crédit remboursable par contrat d'Épargne, en 10 ou 15 ans, et vous facilitera ainsi l'acquisition ou la construction de la maison que vous désirez.

Renseignements et Documents gratuits: S'adresser à la DIRECTION RÉGIONALE, 11, Av. Georges-Clemenceau, NEVERS

Inspection principale M. DAUDET, à Mars-sur-Allier. Bureau à Saint-Pierre-le-Moutier, ouvert le jeudi, de 8 heures à midi. Inspection particulière à Saint-Honoré-les-Bains: M. MICHON.